MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

La Secrétaire d'Etat

Discours Présentation des projets FNAM

Mardi 14 mars 2023

Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

- Seul le prononcé fait foi –

Monsieur le président fédéral, général,

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames et messieurs les présidents et responsables de la fédération nationale André Maginot,

Mesdames et messieurs les membres du monde combattant,

En vos grades et qualités,

Chers amis,

Je vous remercie de votre invitation qui me touche et qui m'honore.

Vous célébrez aujourd'hui un double anniversaire. Celui de votre fondation qui est née en 1888 et celui de votre appellation actuelle. En effet, à la veille de la guerre d'Algérie, en 1953, vous avez uni définitivement le nom de votre fédération à celui qui fut votre président emblématique de l'entre-deux guerres.

Ces 135 années d'existence témoignent à la perfection des évolutions mais aussi des constantes du monde combattant dans les conflits contemporains.

Durant cette période, où votre place a été de plus en plus centrale et votre rôle n'a cessé de gagner en évidence, le ministère des Anciens combattants - et des pensions – a vu le jour. En parlant de vous, en évoquant Maginot, je ne peux pas ne pas évoquer ce ministère dont il est un fondateur et dont vous restez, de manière toujours plus résolue, un partenaire de premier rang.

*

* *

Saluer la fédération nationale André Maginot c'est saluer 135 ans de fraternité des combattants.

La FNAM joue aujourd'hui un rôle essentiel dans le monde combattant en soutenant au travers de ses plus de 250 groupements sur le terrain, mais aussi par le travail de ses commissions nationale, tous les combattants, de toutes les générations.

On ne dira jamais assez l'importance de votre solidarité dont la force n'a jamais décrue au fil des générations de combattants. Grâce à vous, l'esprit fraternel des poilus de la Grande Guerre ne faillit pas aujourd'hui, bien au contraire.

Adaptés aux modes de fonctionnement actuel, vous continuez à agir et à investir avec le souci de rigueur qui est la marque de ceux qui savent qu'ils sont un maillon d'une grande chaine et qu'il y aura d'autres génération après eux.

Depuis 3 ans, la FNAM a fait le pari de la jeunesse, en soutenant les classes de défense, les cadets comme les rallyes citoyens.

Votre rôle, mais aussi l'expertise de votre commission mémoire et jeunesse sont reconnus par le monde combattant comme par ses partenaires.

L'engagement auprès des jeunes, des écoliers et des collégiens devient si important que la FNAM a reçu, l'année dernière, l'agrément du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse.

Elle est ainsi, à ce jour, la seule association combattante à en être officiellement partenaire. Depuis, des liens se créent avec la Dé-Gés-CO (DGESCO).

Au service de la transmission des valeurs de la République, la FNAM soutient le Service National Universel depuis 3 ans et une cohorte du SNU porte votre nom.

Enfin, je tiens tout particulièrement à souligner votre engagement récent auprès de moi, avec l'UBFT, dans la mise en place d'une structure paritaire de financement de projets pédagogiques exceptionnels. Un beau projet d'avenir dont nous aurons le temps de reparler.

Sans me lancer dans un inventaire exhaustif des actions conduites par la FNAM au service des combattants ou de la jeunesse, je veux souligner tout de même à quel point ces actions doivent à « l'esprit de Maginot », qui fut votre président de 1918 à 1932.

*
* *

Evoquer devant vous Maginot, c'est évoquer à la fois votre père fondateur… Et mon prédécesseur.

Honorer son nom, c'est reconnaître avec fierté un héritage, une continuité, une fraternité.

Notre dette à l'égard d'André Maginot est considérable :

Il a défini le monde combattant tel que nous le connaissons aujourd'hui. A ce titre, il appartient à ce groupe d'hommes d'État, avec Clemenceau, avec Cassin, avec Picot qui tous avaient compris avant les autres les transformations que la Grande guerre emportait avec elle.

Député de la Meuse dès 1910, Maginot part comme volontaire au front en 1914 ; il est grièvement blessé, puis réformé.
Sitôt rétabli, il reprend la vie politique.

En 1920, il crée le ministère des Pensions, dont mon secrétariat d'État est le successeur direct.

Il est le promoteur de lois essentielles concernant ses anciens compagnons d'armes et qui constituent aujourd'hui encore le corpus du statut des anciens combattants avec :

- La loi du 31 mars 1919 sur le droit à réparation
- Ou la Loi portant création des offices nationaux des mutilés et du combattant, l'actuel ONAC-VG.

En traduisant concrètement l'idée révolutionnaire d'une Nation en armes où chacun - même les parlementaires tels que lui - devaient s'engager et faire sacrifice au besoin de leur vie à la Patrie en danger, Maginot a compris et mesuré avec précision qu'il s'était créée pendant la Première guerre mondiale une dette entre le pays et les combattants.

Inventer les moyens de payer cette dette et de reconnaître les anciens combattants : Tels ont été les combats de Maginot qui fut le vrai fondateur du département ministériel dont j'ai la charge aujourd'hui auprès du ministre des Armées, Sébastien Lecornu.

C'est sur la décision de Maginot que le corps du Soldat Inconnu fut transféré de Verdun à l'Arc de Triomphe à Paris.

C'est lui qui a soutenu le projet de la « Flamme sacrée » qui sera allumée sous l'arche immense pour la première fois le 11 novembre 1923.

En vivant dans son œuvre et par son œuvre, nous sommes tous aujourd'hui les héritiers de Maginot.

Ce legs, il faut le chérir, mais aussi le faire fructifier, ne pas le considérer comme acquis et éternel et encore moins surtout, le considérer comme un dû.

Cet héritage appelle à l'humilité et au travail de réflexion et de modernisation.

Nous avons la responsabilité qu'aucun principe essentiel ne se perde et que quelque chose de plus grand soit transmis aux générations suivantes.

Ce n’est pas à vous qui en êtes bien conscients qu’il faut le rappeler : On n’hérite pas de ses parents, on emprunte à ses enfants.

Ainsi, si Maginot et ses frères d’armes ont bien mesuré ce que la Nation devait à ceux qui ont combattu pour elle, la Nation se doit de continuer à payer sa dette envers chaque génération de combattants - Ceux d’hier et ceux d’aujourd’hui - tout en préparant les moyens de continuer à le faire pour ceux de demain.

Ce travail crucial, je sais que nous le ferons ensemble et que nous le ferons dans l’esprit de Maginot.

Vive la République et vive la France